

ADMINISTRATION  
REDACON - PUBLICITE - IMPRIMERIE  
10, place Jean-Jaurès, 10  
SAINT-ETIENNE  
Téléphone : 59-92, 59-93, 59-94, 59-95  
BUREAUX ET PUBLICITE  
PARIS, 18, rue Richelieu, Téléphone Richelieu 39-50  
LYON, 28, quai Augagneur, Tél. Mucy 84-19  
BORNE, 14, cours de la République, Tél. 22-85  
LE PUY, 35, place du Brault, Téléphone 4-22  
VIENNE, 3, rue Teste-du-Bailler, Téléphone 3-22  
REYERS, 2, rue Jeanne-d'Arc, Téléphone 9-94  
NANT, 11, rue Saint-Dominique, Téléphone 22-25  
La publicité est également reçue à l'Agence  
Havas à Paris et dans toutes ses succursales.

# Le Tribune

REPUBLICAINE

JEUDI  
14  
MARS  
LUNE : nouv. le 9 p. q. le 17.  
Heure nouvelle  
SOLEIL : lev. 7 h. 8; c. 17 h. 53.  
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus  
Compte chèques postaux : Lyon 54-45

1940 - 42 M 74 50 Centimes

## LE TRAITEMENT DE LA FINLANDE ET LA RUSSIE Les hostilités ont pris fin hier à midi

### Ce traité assure à l'U. R. S. S. :

La possession de l'isthme de Carélie.  
La côte entière du lac Ladoga.  
Une partie de la presqu'île des Pêcheurs et certaines parties de la Finlande occidentale.

C'en est fait...  
Le gouvernement finlandais a capitulé...  
Il ouvre ainsi toutes grandes les portes à la barbarie...  
Depuis plus de trois mois, le monde entier admire le glorieux, magnifique et exemplaire effort de ce petit peuple résistant victorieusement aux hordes moscovites déchaînées...  
Depuis plus de trois mois, un peuple ardent, groupé autour de chefs résolus, a déployé les ressources les plus imprévues d'un génie militaire incomparable...  
Pendant plus de trois mois, il a tenu tête à un ennemi dont la supériorité en hommes et en matériel — à défaut de science militaire — était écrasante...  
Chaque victoire finlandaise

— et elles furent nombreuses — retentissait avec joie dans le cœur des gens libres épanouis à la surface du globe...  
Mais ceux-ci se bornaient à envoyer des vœux, des prières ou des ordres du jour...  
C'était insuffisant...  
On ne fait pas la guerre avec des vœux, hélas !...  
Il faut des canons, des munitions, des hommes... Tout cela à dose massive...  
Cette capitulation plonge les démocrates dans une véritable consternation...  
D'autant plus que les conditions imposées par le Kremlin sont infiniment plus dures que celles de novembre 1939...  
A quoi bon se le dissimuler ?  
Cette paix russo-finlandaise atteint sensiblement le pres-

### M. Tanner, ministre des Affaires étrangères, a déclaré :

La Finlande n'a pas fait appel à la France et à la Grande-Bretagne parce que la Suède et la Norvège n'ont pas toléré le transit des troupes.

Helsinki, 13 mars.  
M. Tanner, ministre des Affaires étrangères, a déclaré, au cours de son allocution radiodiffusée, que la paix avait été conclue entre la Russie et la Finlande dans la nuit de mardi à mercredi...  
Les hostilités ont cessé à 11 heures...  
Les troupes finlandaises se retireront selon un plan préétabli, à raison de sept kilomètres par jour...  
Le retrait des troupes finlandaises se terminera aux environs du 10 avril dans le dernier secteur, celui de Petsamo, a ajouté le ministre des Affaires étrangères...  
Les nouvelles frontières actuelles à l'Est correspondent approximativement à celles de 1921...  
L'agression est venue comme une surprise, a-t-il ajouté. Jusqu'au dernier moment, on avait cru à l'amitié de la Russie...  
Pendant toute la durée de la guerre, l'armée et les soldats finlandais ont fait de leur mieux et leurs succès ont dépassé toutes les prévisions...  
Mais, au cours des opérations, il s'est avéré que le manque d'hommes ne cessa de croître et qu'on pourrait difficilement renouveler les unités...  
Après qu'on eut constaté que la seule voie de transit de secours éventuels — passant par la Suède et la Norvège et que ces pays désirent qu'ils ne tolèrent pas le transit en vertu de leur attitude de stricte neutralité, la Finlande n'a pas fait appel à la France et à la Grande-Bretagne...  
Au sujet de la Suède, M. Tanner a déclaré en substance :  
A plusieurs reprises, des questions ont été posées à la Suède. Elles n'ont pas donné de résultats et l'envoi de volontaires a été insuffisant. Ce n'est qu'au cours des derniers jours que ces volontaires ont pu être envoyés sur le front...  
En ce qui concerne les raisons de la conclusion de la paix, M. Tanner a déclaré en substance que l'aide extérieure s'étant avérée insuffisante, le gouvernement finlandais a dû se résoudre à tout le pays occupé par les Russes, avec toutes les conséquences effroyables que cet état de choses entraînerait...  
Le gouvernement a été depuis deux semaines en contact avec Moscou, sans que le gouvernement soviétique ait jamais accepté un armistice pendant la durée des négociations, ce qui est un fait absolument anormal dans l'histoire...  
Les conditions russes étaient plus dures et plus étendues que ne l'étaient les résultats obtenus par l'armée soviétique sur le terrain...  
L'intérêt général du pays exige que les conditions fussent acceptées...  
Le gouvernement peut être satisfait qu'il n'ait pas dans l'accord de conditions politiques...  
La liberté, la souveraineté et l'indépendance de la Finlande restent intactes et le programme politique du gouvernement de Kuusinen a été abandonné...  
M. Tanner a conclu :  
On ne sait pas ce que l'avenir nous réserve, une chose est certaine : l'armée est intacte et nous pouvons, maintenant, travailler pour développer notre vie économique dans un sens constructif en attendant l'avenir.



Après le passage des avions soviétiques, les débris d'une maison dans un village finlandais. Les Finnois n'auront plus qu'une ressource, réparer les ruines. (Photo N. Y. T., visa 62.136)

## LE TEXTE DU TRAITÉ

L'Agence « Tass » communique le texte suivant du traité de paix conclu entre l'Union des Républiques socialistes soviétiques, et la République de Finlande :  
Le président du Soviet suprême de l'U.R.S.S., M. Molotov, et le président de la République de Finlande, d'autre part, animés du désir de mettre fin aux opérations militaires engagées entre les deux pays et d'établir de solides rapports pacifiques, convaincus que la définition des conditions exactes pour la sauvegarde d'une sécurité mutuelle, y compris celle des villes de Leningrad et de Mourmansk, ainsi que celle du chemin de fer de Mourmansk, correspond aux intérêts des deux parties contractantes, ont reconnu nécessaire de conclure à ces fins un traité de paix et ont nommé leurs plénipotentiaires avec les pouvoirs nécessaires :  
Pour le Soviet suprême de l'U.R.S.S., MM. Molotov, Viatcheslav Mikhaïlovitch, président du Conseil des commissaires du peuple de l'U.R.S.S., et commissaire du peuple aux Affaires étrangères, Jeanov Andreï Alexandrovitch, membre du présidium du Soviet Suprême de l'U.R.S.S., Vassilievski Alexandr Mikhaïlovitch, chef d'état-major de brigade...  
Pour le président de la République de Finlande : MM. Rytty, Risto, président du Conseil des ministres de la République de Finlande, Paasikivi Juhon Kusti, ministre, le général Valden, Karl Rudolph et le professeur Vojonmaa Väinö...  
Ces plénipotentiaires, après avoir présenté leurs pleins pouvoirs qui ont été reconnus être établis en bonne et due forme, ont convenus de ce qui suit :  
Article Premier. — Les opérations militaires entre l'U.R.S.S. et la Finlande cessent immédiatement, selon le processus prévu par le traité annexé au présent traité...  
Article 2. — La frontière d'Etat entre l'U.R.S.S. et la République

de Finlande est fixée selon une nouvelle ligne, suivant le tracé de laquelle sont compris dans le territoire de l'U.R.S.S. : l'isthme de Carélie en entier y compris la ville de Viborg (Viipuri), avec le golfe de Viborg et les îles les rives occidentales et septentrionales du lac Ladoga avec les villes de Kexholm, Sortavala Suojarvi, plusieurs îles du golfe de Finlande, conformément à l'annexe I du présent traité...  
Article 3. — Les deux parties contractantes s'engagent à s'abstenir de toute agression l'une contre l'autre, de conclure aucune alliance quelconque, et de ne pas participer à des coalitions dirigées contre l'une ou l'autre partie...  
Article 4. — La République finlandaise consent à donner à bail à l'U.R.S.S., moyennant un paiement annuel par cette dernière de huit millions de marks finnois pour une durée de trente ans, la presqu'île de Hangö et le territoire maritime environnant dans un rayon de cinq milles au sud et à l'ouest, et au nord de la dite presqu'île et plusieurs îles avoisinantes, conformément à la carte jointe au présent traité...  
En outre, dans le but de protéger sa base maritime, l'Union soviétique a le droit d'y entretenir à son compte des forces armées, terrestres et aériennes en nombre nécessaire...  
Le gouvernement finlandais retirera toutes ses troupes de la

presqu'île de Hangö, dans un délai de dix jours à partir de l'entrée en vigueur du présent traité et la presqu'île de Hangö, y compris les îles avoisinantes, passent sous l'administration de l'U.R.S.S., conformément au présent article du traité...  
Article 5. — L'U.R.S.S. s'engage à retirer ses troupes de la région de Petsamo volontairement octroyée à la Finlande par l'Etat soviétique, conformément au traité de paix de 1920...  
La Finlande s'engage, selon les stipulations du traité de paix de 1920, à ne pas entretenir dans les eaux, sur sa côte de l'Océan glaciaire, ni dans les eaux de guerre et autres, bateaux armés, à l'exclusion des bateaux armés jaugeant moins de 100 tonnes, qu'elle pourra avoir en nombre illimité et de ne pas entretenir plus de 15 vaisseaux de guerre et autres bateaux armés, dont chacun ne doit pas dépasser un tonnage de 400 tonnes...  
La Finlande s'engage, comme cela était prévu par le traité, à ne pas entretenir dans les eaux sudistes des sous-marins et des avions armés...  
Article 6. — L'Union soviétique et ses citoyens, comme cela était prévu par le traité de 1920, jouissent du droit de libre transit à travers la région de Petsamo, pour aller en Norvège et en revenir...  
Article 7. — Le gouvernement finlandais accorde à l'Union soviétique le droit de transit des marchandises entre l'U.R.S.S. et la Suède ; afin de développer ce transit par la route ferroviaire de libre transit sur les territoires de l'U.R.S.S. et la Finlande reconnaissons qu'il est nécessaire de construire, chaque partie, sur son territoire, autant que possible, au cours de l'année 1940, un chemin de fer reliant Kandalcha à Kmijarvi...  
Article 8. — Des l'entrée en vigueur du présent traité, les relations économiques seront reprises entre les parties contractantes et, dans ce but, les parties contractantes entreprendront des pourparlers pour la conclusion d'un traité commercial...  
Article 9. — Le présent traité de paix entrera en vigueur immédiatement après sa signature et sera ensuite soumis à ratification...  
Le présent traité a été rédigé en deux expéditions, dans chacune des langues russe, finnoise et suédoise, le 12 mars 1940 à Moscou...  
Signé : Molotov, Jdanov, Vassilievski, Riyov, Rytty, Paasikivi, Valden, Ojajine, Ojonnmaa.

## Le protocole fixant le retrait des troupes

Moscou, 13 mars.  
Le protocole au traité de paix entre l'U. R. S. S. et la Finlande, en date du 12 mars 1940, porte ce qui suit :  
Les parties contractantes donnent l'ordre de cessation des opérations militaires et de retrait des troupes, au-delà de la frontière d'Etat établie par le traité comme suit : 1. Les opérations militaires cesseront des deux côtés le 13 mars 1940, à 12 heures (heure de Leningrad)...  
2. A partir de l'heure qui a été fixée pour l'arrêt des hostilités, sera établie, entre les lignes avancées des unités de troupes, une zone neutre d'un kilomètre, de telle façon qu'au cours de la première journée, les unités de troupes de la partie contractante qui se trouveraient, selon la nouvelle frontière prévue, sur le territoire de l'autre partie contractante, soient retirées d'un kilomètre...  
3. L'avance vers cette frontière de l'autre partie commencera à 10 heures, le 15 mars 1940, sur toute l'étendue de la frontière, depuis le golfe de Finlande jusqu'à Lieksa. Le retrait aura lieu par étapes journalières d'au moins sept kilomètres par jour et l'avance des troupes de l'autre partie s'effectuera de façon à conserver entre les détachements d'arrière-garde des troupes retirées et des détachements

6° Pendant le retrait des troupes au delà de la frontière d'Etat le commandement des deux parties est obligé de prendre toutes les mesures nécessaires dans les villes et localités qui passent à l'autre partie en vue de leur conservation et de prendre des mesures convenables pour que les villes, localités, ouvrages défensifs et économiques (ponts, digues, aérodrômes, casernes, dépôts, navires ferroviaires, entreprises industrielles, télégraphes, centrales électriques) soient préservés de la détérioration et de la destruction...  
7° Toutes questions pouvant surgir à l'occasion de la transmission par une partie à l'autre partie de districts, villes et ouvrages indiqués au paragraphe 6 du présent protocole seront résolues par des représentants des deux parties sur place et, dans ce but, sur chaque voie principale empruntée par les deux armées, des représentants spéciaux sont désignés par le commandement...  
8° L'échange des prisonniers de guerre aura lieu le plus tôt possible après la cessation des opérations militaires en vertu d'un accord spécial...  
Signé : MOLOTOV, JDANOV, VASSILIEVSKI, RIYOV, RYTII, PAASIKIVI, VALDEN, VOJONMAA.

## Le général Penaranda élu président de Bolivie

La Paz, 13 mars.  
Le général Penaranda a été élu président de la République de Bolivie.

## Le maréchal Mitchell et le général Jauneaud en Turquie

Ankara, 13 mars.  
Le maréchal de l'Air William Mitchell et le général Jauneaud ont quitté Ankara. Ils se rendent à Eskisehir pour visiter une base aérienne turque.

## MINUTE ! L'AVIATION A ÉTÉ ACTIVE DE PART ET D'AUTRE

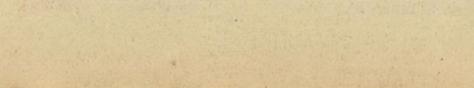
Paris, 13 mars.  
Comme au cours des journées précédentes, l'activité militaire sur le front a été surtout marquée dans les airs, où, bien qu'aucun combat n'ait été enregistré, se sont déroulées de nombreuses opérations de reconnaissances immédiates ou lointaines...  
Sur le front terrestre, ça a été les habituelles randonnées de patrouilles et de reconnaissances sans incident, à part quelques tirs d'artillerie...  
Au-dessus du front, les aviations française et allemande ont été très actives et se sont employées à des vols de reconnaissance, d'observation directe ou photographique, couverts naturellement par les chasseurs...  
Au sujet de ces opérations, les autorités françaises démentent formellement les informations d'origine allemande, répétées depuis trois jours, suivant lesquelles des appareils français auraient été abattus...  
L'aviation française n'a subi aucune perte au cours de cette période...  
En matière de reconnaissances profondes, il faut signaler que, pour la première fois, les autorités allemandes ont reconnu officiellement le survol du territoire du Reich par les avions alliés...  
Les Britanniques ont, en effet, poursuivi leurs opérations quotidiennes de reconnaissance au-dessus de la baie allemande et des estuaires des fleuves de l'Allemagne occidentale...  
Au cours d'un de ces vols, un appareil de la R. A. F. a attaqué victorieusement un sous-marin allemand au large de Wilhelmshafen...  
Atteint par une bombe en plein kiosque, le sous-marin a coulé...  
Les Français, de leur côté, ont sillonné le ciel au-dessus de toute la Rhénanie, tant sur la rive droite que sur la rive gauche du Rhin, et ont poussé profondément dans la partie sud de l'Allemagne...  
Quant à l'aviation germanique, elle a été également très active...  
Au cours de l'avant-dernière nuit, du 11 au 12 mars, elle a poussé des reconnaissances au-dessus du Nord et de l'Est de la France et même de la région parisienne, où la D. C. A. fut un moment assez active. Les pilotes allemands effectuèrent également quatre raids au-dessus de la mer du Nord.

## Communiqué officiel N° 383

DU 13 MARS (matin)  
Rien à signaler.

## MINUTE ! L'AVIATION A ÉTÉ ACTIVE DE PART ET D'AUTRE

Paris, 13 mars.  
Comme au cours des journées précédentes, l'activité militaire sur le front a été surtout marquée dans les airs, où, bien qu'aucun combat n'ait été enregistré, se sont déroulées de nombreuses opérations de reconnaissances immédiates ou lointaines...  
Sur le front terrestre, ça a été les habituelles randonnées de patrouilles et de reconnaissances sans incident, à part quelques tirs d'artillerie...  
Au-dessus du front, les aviations française et allemande ont été très actives et se sont employées à des vols de reconnaissance, d'observation directe ou photographique, couverts naturellement par les chasseurs...  
Au sujet de ces opérations, les autorités françaises démentent formellement les informations d'origine allemande, répétées depuis trois jours, suivant lesquelles des appareils français auraient été abattus...  
L'aviation française n'a subi aucune perte au cours de cette période...  
En matière de reconnaissances profondes, il faut signaler que, pour la première fois, les autorités allemandes ont reconnu officiellement le survol du territoire du Reich par les avions alliés...  
Les Britanniques ont, en effet, poursuivi leurs opérations quotidiennes de reconnaissance au-dessus de la baie allemande et des estuaires des fleuves de l'Allemagne occidentale...  
Au cours d'un de ces vols, un appareil de la R. A. F. a attaqué victorieusement un sous-marin allemand au large de Wilhelmshafen...  
Atteint par une bombe en plein kiosque, le sous-marin a coulé...  
Les Français, de leur côté, ont sillonné le ciel au-dessus de toute la Rhénanie, tant sur la rive droite que sur la rive gauche du Rhin, et ont poussé profondément dans la partie sud de l'Allemagne...  
Quant à l'aviation germanique, elle a été également très active...  
Au cours de l'avant-dernière nuit, du 11 au 12 mars, elle a poussé des reconnaissances au-dessus du Nord et de l'Est de la France et même de la région parisienne, où la D. C. A. fut un moment assez active. Les pilotes allemands effectuèrent également quatre raids au-dessus de la mer du Nord.



Patrouilleurs finlandais transportant une ultime fois une mitrailleuse sur un traineau. (Photo Keystone, visa 61.448)

# RAIL OU ROUTE ? CONTROVERSE sur le problème des transports

Saint-Etienne. — Le problème des transports préoccupe depuis longtemps M. Roux-Berger, conseiller général socialiste du canton de Chevaugne (Allier).

M. Roux-Berger envisage d'ailleurs pas une solution limitée et, après des études sur place, il a même fait paraître deux plaquettes sur le Transsaharien.

La réalisation de ce projet grandiose étant, à cause de la guerre, renvoyée à des temps plus propices, M. Roux-Berger s'est penché de plus près sur les transports en France.

Partant du principe qu'en temps de paix le facteur commercial devait être considéré, mais qu'en guerre l'intérêt national prime tout, le conseiller général bourbonnais demande quelle solution il convient d'adopter : le rail ou la route ?

En formules lapidaires, il expose son opinion :

« Le chemin de fer utilise soit du courant électrique entièrement français, soit du charbon en majeure partie français et dont le surplus vient d'Angleterre, pays avec lequel nous avons une convention de guerre qui dispense tout mouvement d'or, chacun des deux pays pouvant, en remettant de ses propres billets, se procurer des devises de l'autre. En confiant au chemin de fer des quantités considérables de marchandises quel qu'en soit le tonnage, on est assuré de ne provoquer aucun contentieux de sortes d'or de France.

« La route, au contraire, par la faute de la plupart des transporteurs qui ont toujours résisté à l'emploi des gazogènes, consomme presque uniquement du carburant qui vient de l'étranger. Or, nous ne pouvons pas payer le pétrole américain autrement qu'avec de l'or ou des devises. Neufs la route transportera de marchandises moins nous aurons de devises à exporter. Il est bien entendu que les Alliés disposent d'un stock d'or impressionnant mais, pour le faire servir le plus longtemps possible, il est indispensable de ne point l'utiliser à payer des importations superflues. N'est-ce point tout à fait surprenant que l'usage de carburant n'aie pu permettre à des entreprises routières parallèles au rail de gagner de l'argent ? Les sorties d'or ne doivent-elles pas être uniquement affectées au paiement de marchandises que la France n'a pu produire ?

« Le rail présente, en outre, un avantage considérable en temps de guerre, celui de dispenser de l'emploi du pneu lequel est constitué de matières importées, employées par une main-d'œuvre qui pourrait être plus logiquement utilisée à la production des munitions.

Au moment où des intérêts privés s'agitent pour demander l'abrogation des mesures de rationnement, c'est-à-dire pour obtenir l'absolue liberté de l'exploitation des transports, il n'était pas inutile de rappeler les données pratiques de la question et l'indispensable absolue des transports routiers à grande distance et à celle de tous transports à moyenne distance parallèles au rail.

Champion du rail, M. Roux-Berger cite à l'appui de son argumentation, le fait que huit tonnes de cuivre en plaques ont été transportées, par camions, d'une usine à une autre usine distante de cent huit kilomètres et reliées par une double voie.

## L'auto a ses avantages

Pourtant il ne faut pas rendre plus rigide encore la coordination qui a, comme toute chose, ses partisans et ses détracteurs ?

Mon excellent confrère et ami Financière Laurent s'est, à plusieurs reprises, fait l'écho des doléances élevées à ce sujet par le groupe des députés-conseillers généraux.

Un membre influent d'un groupement de transporteurs, à qui je signalais l'intervention de M. Roux-Berger, m'a répondu :

« S'il est juste que, pour les voyageurs, le train convient aux longs voyages, on ne saurait nier que l'auto est, à l'heure actuelle, transformée la vie à la campagne.

La guerre permet encore de mieux mesurer les bienfaits de l'auto.

C'est ensuite un camionneur qui proteste :

« Comment s'écrit-il, M. Roux-Berger trouve que les camions roulent à vide immobilisés trop de temps, tandis qu'un mécanicien et un chauffeur suffisent à renouer un train d'acier. Que fait-il du serrefrein, des garde-barrières des employés de gare ?

Enfin, il faut bien, dans ce débat, accorder place à l'usager.

En ce qui concerne uniquement des ceux-ci au moyen de transport le plus pratique. Pour les marchandises, il n'en va pas autrement.

Et un industriel m'a expliqué ceci :

« Je suis d'accord avec votre conseil général pour garantir le rail. Mais, au nom même de l'intérêt national, je crois qu'il faut être très large pour les transports. Une certaine de kilomètres sépare les deux usines dont parle votre correspondant et elles sont reliées par une voie ferrée. Mais M. Roux-Berger soutient qu'il y avait des gazogènes pour transporter les plaques de cuivre. Et, au cas où il y aurait eu des gazogènes, combien de temps auraient-ils mis pour aller d'une usine à l'autre ? Ce qui importe, au moment, c'est d'aller vite.

M. Roux-Berger faisant, plus loin, grief aux transporteurs de ne pas avoir équipé leurs cars avec des moteurs à gazogène, un entrepreneur m'a répondu :

« Habitez dans une région où le bois abonde et je ne demanderais pas mieux que de supprimer l'essence. Mais le gazogène n'est pas encore au point et nous reprocher de ne pas l'adopter, c'est à peu près comme si l'on reprochait à M. Roux-Berger d'avoir des pneus à sa voiture au lieu de roues avec des bandages de fer.

« On insiste sur l'essence, n'importe-t-on donc que cela ?

Rail ou route ? Le problème, on le voit, n'est pas près d'être résolu. L'intérêt du pays semble d'être, d'un côté comme de l'autre, puissamment et parfaitement équipé.

Nos amis anglais ne nous donnent-ils pas l'exemple en développant leurs exportations d'automobiles ?

A. L.

## La situation des mobilisés ayant perdu leur père ou deux frères à la guerre

M. Albert Peyronnet, sénateur de l'Allier, ancien ministre, a reçu la lettre suivante de M. Ducos, sous-secrétaire d'Etat à la Défense nationale :

Monseigneur le Ministre,

Vous avez bien voulu me demander des précisions sur la situation des mobilisés ayant perdu leur père ou deux frères du fait des opérations de guerre.

J'ai l'honneur de vous informer qu'un récent décret s'est prononcé sur le sort des militaires ayant eu leur père ou deux frères tués pendant la guerre 1914-18 sur un théâtre d'opérations extérieures ou pendant la guerre actuelle.

Ils sont placés dans les emplois les moins exposés de leur unité, s'ils appartiennent à la première réserve, et seront rattachés dans la zone de l'intérieur s'ils appartiennent à la deuxième réserve.

Veuillez agréer, etc.

Le sous-secrétaire d'Etat de la Défense nationale,

## BOUCHARA

JEUDI 14 Mars et jours suiv.  
Nouveautés de Saison  
Un choix considérable des Dernières Créations pour le Printemps à des Prix exceptionnels de toute hausse.  
8,95, 12, 15, 20.  
ACHETEZ AUJOURD'HUI vous économiserez pr demain.

## DIABÉTIQUES

La Grande Minoterie Joseph-Milla continue ses fabrications d'avant la guerre, au gluten frais, sans sucre, pour Diabétiques. Régime courant : flottes n° 3, Biscottes n° 3, macarons, nouilles, vermicelles, pâtes à potage. Régime sévère : petits pains n° 4. Et toujours « che' la boulangère ».

FAITES FAIRE VOS IMPRIMES A « LA TRIBUNE »

# NEVERS ET LA RÉGION

## Le communiqué d'il y a 25 ans

Dans la boucle de l'Yser, l'armée belge a consolidé et élargi les résultats obtenus par elle dans la journée de mardi.

Les troupes britanniques progressent vers la route de Neuve-Chapelle à Fleurbaey. Elles ont enlevé plusieurs tranchées dans cette région.

En sud-ouest de Piétre, elles ont enlevé plusieurs groupes de maisons organisées défensivement.

Les Allemands ont perdu plusieurs mitrailleuses.

En Champagne, nos progrès ont continué en fin de journée, au nord-est de Mesnil.

Dans les Vosges, au Relchakerkopf, l'ennemi, après un bombardement violent, a montré de fréquents attaques qui a été arrêtée net par notre feu.

## Pour le redressement des bas salaires

Le ministre du Travail communique :

Parallèlement aux mesures qu'il a prises pour enrayer une hausse excessive de salaires, le ministre du Travail s'est préoccupé de la situation résultant, dans certaines industries, de salaires anormalement bas qui ne peuvent être que préjudiciables au point de vue économique et moral, et pouvant aux yeux des relevés, notamment dans les industries de la lingerie et de la confection qui emploient une nombreuse main-d'œuvre féminine, le plus souvent travaillant à domicile, il a paru indispensable d'y mettre un terme.

Un décret vient d'être promulgué qui modifie et complète les textes en vigueur sur les conditions du travail dans les marchés passés au nom de l'Etat. Ce texte permettra aux ouvrières fabriquant des articles faits en série de bénéficier de prix de fabrication équivalents à ceux normaux et courants alloués aux travailleurs en atelier. L'inspecteur du travail en contrôlera l'application.

Dans le même temps, une commission technique spéciale a été instituée pour la région parisienne qui devra, dans un délai d'un mois, proposer au ministre du Travail le redressement à apporter aux salaires dans la fabrication des linges et vêtements militaires. Cet effort sera poursuivi sans désemparer dans tous les centres de production.

Dans le même temps, enfin, compte déposé, à tout bref délai, un projet de loi portant statut des travailleurs à domicile, qui précèdera pour cette catégorie de travailleurs, la méthode d'établissement des salaires et fixera les conditions suivant lesquelles les travailleurs à domicile pourront bénéficier de certaines lois sociales.

## Nos Echos

### Un mutilé de 1870 disparaît

Nevers, 13 mars.

Le père Duc, comme on l'appela familièrement à Cercy-la-Tour, vient de s'éteindre à l'âge de 92 ans.

Mutilé de la guerre de 1870, il avait donc vu trois guerres.

Trois fois au cours de sa vie, il avait vu la France en armes ; deux fois au moins, son regard se voila de tristesse devant le cataclysme qui s'abatait sur le monde.

Lui qui avait souffert, il y a soixante-dix ans, constaté toute la misère engendrée par la guerre ne pouvait croire que le vent de folie allait encore souffler que le fléau allait plus sauvagement encore, détruire les richesses naturelles, faire couler des torrents de sang.

Les millions de victimes, ces villes de deuils, tous ces tombeaux n'avaient donc rien appris...

Les hommes ne s'étaient donc pas améliorés ?...

Son cœur généreux saignait mais il se rendait à la triste évidence : le Français ne faisait que subir la pénible épreuve, contraint de se défendre devant l'attaque des bêtes de proie, pour sauvegarder sa liberté menacée.

Ses yeux se sont éteints... ils ne verront plus l'horrible spectacle.

Que le père Duc repose en paix !

## Comité de surveillance des prix de la Nièvre

Séance hebdomadaire du 12 mars 1940

Le Comité ayant, dans sa précédente séance, retenu le cas de deux commerçants, les a convoqués devant lui, et, avant de prendre sa décision, les a invités à lui fournir les explications les plus complètes sur les agissements qui leur étaient reprochés.

A toutes fins utiles, le Comité rappelle à tous les commerçants, grossistes, demi-grossistes et détaillants, que lorsque une autorisation de hausse leur est accordée, cette hausse ne peut être incorporée dans leur prix de vente qu'en valeur absolue. Exemple :

Soit une marchandise vendue précédemment 100 francs ; si la hausse accordée est de 10 francs, le prix de vente ne pourra être que de 110 francs ; si elle est de 20 francs, ce prix de vente ne pourra être que de 120 fr., etc...

## LOTÉRIE NATIONALE

Le Secrétariat Général de la Loterie Nationale communique :

Le tirage de la Tranche de Pâques (6<sup>e</sup> Tranche de la Loterie Nationale 1940) sera assuré à Paris, le jeudi 25 mars à 14 heures 30.

## Dans le département

### AMAZY

La journée du vin chaud pour le soldat. — Le profit de la vente des insignes effectuée par les enfants de l'école, s'est élevée à 129 francs.

### BOUA

La journée du vin chaud. — Le maire adresse ses sincères remerciements à toutes les personnes qui ont contribué au succès de la quête, organisée en faveur de l'œuvre du vin chaud au soldat, qui a rapporté la somme de 236 francs. Il félicite les jeunes vendeuses : Mmes Chaffourner, Guénot, Pottin, Pruneau, qui ont bien voulu prêter leur concours à cette quête.

### CHARENTENAY-SAINT-IMBERT

Avis de la mairie. — Les intéressés sont informés que le registre-comptable, paiera les indemnités d'allocation de réfugiés, le vendredi 15 mars, à la mairie de 9 heures à midi.

### CHALLUY

Don. — Une somme de cent francs a été versée par M. Maréchal, capitaine d'artillerie, au Bureau de Bienfaisance.

Trouvé. — Reclamer au maître de Challuy, un billet de banque trouvé par Mlle Suzanne Pascault, à Plagny.

### LA CHARITE

Un vélo disparait. — Mme Elise Guillemin, cultivatrice à Jussey-le-Chaudrier, avait déposé sa bicyclette contre le monument aux Morts.

Après une absence de deux heures, elle constata que le vélo avait disparu.

Plainte contre inconnu a été portée à la gendarmerie.

### COSNE-SUR-LOIRE

Récupération des ferrailles. — L'enlèvement des ferrailles offertes par les habitants de Cosne aura lieu pratiquement le jeudi 15 mars, dès l'aube, pour le secteur n° 3, qui comprend les voies suivantes :

Rues du Bourgtraut, Caumeau, de l'Eglise, quai Jules-Mohand, rues Anatole-France, du Quatorze-Juillet, boulevard de la République, rues des Rivières, Saint-Agnan, Saint-Anne, Saint-Jacques, de Veaugues, impasse de Veaugues, place Georges-Clemenceau et rue Waldeck-Rousseau.

### COULANGES-LES-NEVERS

Objets trouvés. — Il a été trouvé, route nationale 77, au tournant de l'église, une pompe à bicyclette, un bécot couleur bleu marine, par le garde champêtre. Le lui réclamer.

### Etat civil. — Décès :

Solange Duly, 70 ans, épouse de Georges Grambert, juré d'aux Gaultes ; Léonard Thomas, 68 ans, propriétaire-cultivateur à Forgenueuve.

## Des commerçants sont poursuivis pour hausse illicite

Sancerre (Cher), 13 mars.

L'inspecteur principal du service de la répression des fraudes a constaté, au cours d'une visite à la hallerie Saint-André, que le jambon vendu par le tenancier, M. Félix Dumessil, ne portait aucune étiquette indiquant le prix Interrogé, celui-ci déclara vendre son jambon 32 francs le kilo. Il reconnut ensuite qu'en septembre et octobre derniers, il ne le vendait que 42 francs. Tombant sous le coup du décret-loi réprimant la hausse des prix illicite, M. Dumessil a été l'objet d'un procès-verbal.

Deux autres commerçants de la-Ville, M. Georges Linard, financier du Café du Commerce, place de la Halle et Joseph Lasno boucher, rue Saint-André, ont été l'objet de procès-verbaux dressés par le même inspecteur. Le premier, pour non affichage général dans son établissement du prix des consommations, non affichage particulier des vins en qualité et degré et des contenances sur la verrerie en usage.

Le second pour avoir omis d'indiquer le poids et le net de la viande sur le papier enveloppant la viande aux consommateurs.

## Un fils quitte la maison paternelle en emportant 5.000 francs

Lignerie (Cher), 13 mars.

Il y a quelques jours, le jeune Pierre Guérolles, 15 ans, demeurant chez ses parents, à Lignerie, rue Barbançon, était parti de chez lui, emportant une somme de 5.300 francs, produits de la vente d'un cheval, faite par son père.

Le jeune homme fut découvert à Issoudun. Interrogé, il reconnut les faits, mais il avait acheté une voiture automobile d'occasion, pour faire de beaux voyages et n'avait plus en poche que 1.900 francs.

Après décision du Parquet, les parents de Guérolles ont été prévenus de la découverte de leur fils qui a regagné la maison paternelle.

## LES DÉSÉSPÉRÉS

Corquilleroy (Loiret), 13 mars.

Mérid, père de trois enfants, malade et en proie à la neurasthénie, M. Alexandre Chéron, âgé de 51 ans, s'est pendu dans la petite remise voisine de son habitation.

Les voisins, surpris de ne plus l'apercevoir, avortant, sa fille, Mme Leroud, qui travaillait dans une usine voisine. Les portes furent ouvertes, mais la mort remontait déjà à trois jours.

## Grands Magasins de Nouveautés AUX James de France NEVERS

# James de France

## NEVERS

### Du Samedi 16 au Samedi 23 Mars

# EXPOSITION GÉNÉRALE ET MISE EN VENTE

## DES Nouveautés de la Saison

### TOUT CE QUI CONCERNE

## La Nouveauté L'ameublement Le Confort et la Toilette de l'Homme de la Dame de l'Enfant

# Grand choix d'ARTICLES POUR MILITAIRES

### Grandes Nouveautés de la Saison

## James de France

### NEVERS

### Du Samedi 16 au Samedi 23 Mars

# EXPOSITION GÉNÉRALE ET MISE EN VENTE

## DES Nouveautés de la Saison

### TOUT CE QUI CONCERNE

## La Nouveauté L'ameublement Le Confort et la Toilette de l'Homme de la Dame de l'Enfant

# Grand choix d'ARTICLES POUR MILITAIRES

### NEVERS

### Du Samedi 16 au Samedi 23 Mars

# EXPOSITION GÉNÉRALE ET MISE EN VENTE

## DES Nouveautés de la Saison

### TOUT CE QUI CONCERNE

## La Nouveauté L'ameublement Le Confort et la Toilette de l'Homme de la Dame de l'Enfant

# Grand choix d'ARTICLES POUR MILITAIRES

## La Nouveauté L'ameublement Le Confort et la Toilette de l'Homme de la Dame de l'Enfant

# Grand choix d'ARTICLES POUR MILITAIRES

# Grand choix d'ARTICLES POUR MILITAIRES





# UNE VIE MEILLEURE

grâce au

## DÉPURATIF RICHELET INTÉGRAL

Le Dépuratif Richelet Intégral n'est pas seulement le remède souverain connu dans le monde entier pour ses cures salvatrices dans les maladies du sang et de la peau. C'est aussi un "revitalisateur de premier ordre et un merveilleux agent de rajeunissement". A ce double titre, il est indispensable à la plupart d'entre nous.

Quel est l'homme, en effet, si bien portant soit-il, qui ne sent pas, par moments, baisser sa vitalité ? Qui n'éprouve parfois ces signes d'intoxication que sont la fatigue, les migraines, les courbatures, les attaques de rhumatismes ? Qui ne voit arriver avec l'âge mûr et ses misères : tassement du corps, diminution de l'activité, affaiblissement des sens, etc... ?

Que tous ceux-là fassent au moins une fois l'an une cure de Dépuratif Richelet Intégral et ils se sentiront bientôt transformés. Grâce aux sels halogénés de magnésium qui suractivent sa formule, le Dépuratif Richelet Intégral tonifie les nerfs, revigore les muscles ; il active et harmonise les grandes fonctions qui président à la vie.

Dès le début de la cure, on éprouve une sensation de bien-être, le corps se redresse, les articulations s'assouplissent, la démarche devient plus alerte, les muscles se contractent plus énergiquement, la résistance à la fatigue augmente au fur et à mesure que s'accroissent les forces vitales. On se sent plus vif et plus vigoureux ; on éprouve le besoin de se dépenser. Les multiples accidents de la vieillesse précoce sont évités, le cerveau devient plus lucide, la mémoire plus prompte ; bref, on se sent plus jeune à tous points de vue.

### LE SANG PURIFIÉ L'ORGANISME RAJEUNI

Quantité de maladies prévenues et combattues

#### Un merveilleux "rectificateur" du sang

D'autre part, le Dépuratif Richelet Intégral est le rectificateur exemplaire du sang vicié. Il triomphe de toutes les maladies de peau : eczéma, herpès, boutons, psoriasis, furonculose, sycois, dartres, acné, impétigo, urticaire, etc... Sous son action, les plaies se cicatrisent, les démangeaisons démorales cessent, la peau recouvre sa saine netteté.

En régularisant la circulation, le Dépuratif Richelet Intégral dégorge les varices et rend aux variqueux leurs jambes de vingt ans. Grâce à cette médication héroïque — la preuve en a été faite des milliers de fois — des

ulcères coulant depuis des années cessent de suinter et se cicatrisent complètement.

Destructeur impitoyable des poisons uriques, le Dépuratif Richelet Intégral calme les douleurs rhumatismales, apaise les névralgies rebelles, les élanements en éclair de la sciatique.

Plus de bouffées de chaleur, de bourdonnements d'oreille, de poussées congestives, de douleur au bas-ventre



★ C'est votre sang qu'il faut soigner pour faire disparaître ces désolantes maladies de peau.

et aux reins. En disciplinant la circulation, le Dépuratif Richelet Intégral met fin à toutes ces misères. Il écarte la menace des tumeurs et des fibromes qui conduisent si souvent à la table d'opération.

Enfin, le Dépuratif Richelet Intégral "désincruste" les artères et les assouplit, il abaisse la tension, supprime : palpitations, éblouissements, angoisses et éloigne le terrible danger de l'apoplexie.

C'est vraiment une vie nouvelle exempte de misères, plus active, plus heureuse et plus longue qui commence

pour tous ceux qui recourent une ou plusieurs fois par an à cette cure salvatrice, dépurative et revitalisante, sans équivalent dans la pharmacopée moderne.

Le Dépuratif Richelet Intégral, le plus puissant du monde est aussi le moins coûteux précisément en raison de son efficacité unique. Nous attirons spécialement l'attention des malades sur ce point.

En vente dans le monde entier et notamment dans toutes les pharmacies de France, de Belgique, de Suisse et du Luxembourg.



## Et pour fortifier les Enfants le VÉGÉTAL RICHELET

FAITES des gaillards de vos enfants en leur donnant du Végétal Richelet. Le Végétal Richelet est à la fois un fortifiant, un dépuratif et un antilymphatique. Il contient à l'état totalement assimilable — "vivant" pour ainsi dire — de la chaux, indispensable à l'enfant pour édifier sa charpente osseuse, tonifier ses muscles et ses nerfs. C'est un reconstituant de grande classe. Le Végétal Richelet combat : maladies de peau, pâles couleurs, végétations, glandes, gourme, etc... Il consolide les os, facilite la croissance, ramène l'appétit, l'entraîne, les forces, les belles couleurs. C'est le régénérateur par excellence de l'enfance malade ou chétive. Il est indispensable pour assurer une croissance sans accident, principalement aux enfants des villes privés d'air et de lumière.

(Haute-Garonne). Elle était très anémique, n'avait pas d'appétit et n'assimilait pas ses aliments. Avec cela, très nerveuse, n'arrivant pas à dormir sans bromure ou valériane.

Grâce à votre Végétal Richelet, ma fille a gagné deux kilos en quinze jours. Elle mange bien et dort sans soporifique.

Mme R... de LILLE, écrit :

"Mon petit garçon, âgé de onze ans, avait beaucoup grandi ces temps derniers, mais il était pâle, amaigri. Il n'avait pas d'appétit et était souvent enrhumé. Ses classes le fatiguaient. Un jour, en touchant son cou, j'ai remarqué qu'il avait de chaque côté deux grosseurs. Je lui ai donné votre Végétal Richelet. En quelques semaines, mon enfant n'a plus été enrhumé. Il a retrouvé ses belles couleurs, il mange avec appétit, il a repris du poids, il travaille bien en classe. Il ne s'enrhume plus si souvent. Les grosseurs qu'il avait au cou ont bien diminué."

Le Végétal Richelet est mis en vente dans toutes les pharmacies. Envoi gratuit d'une intéressante brochure de 24 pages, sur demande aux Laboratoires Richelet, Bayonne (Basses-Pyrénées).

### Nos Petites Annonces Classées

#### EMPLOIS DEMANDÉS

DAME de confiance, ancienne commerçante demande place maison de tenir pour la vente, au besoin tenir caisse. 1677 Ag. Havas.

DAME demande place bonne à tout faire ou aide cuisinière. Référ. S'adresser 1706 Agence Havas.

HOMME d'affaires 34 ans, libéré naissance 4e enfant, références 1er ordre, bonne instruction, permis conduire, recherche situation. Ecrite Havas, St-Etienne, n° 1685.

JEUNE DAME très au courant du commerce, bonnes références, demande emploi. S'adresser, 1.600, Agence HAVAS.

#### EMPLOIS OFFERTS

ON demande JEUNE HOMME 16 à 18 ans pour travaux d'atelier. Erard, le Rond-Point, St-Etienne.

ON demande BONS MANŒUVRES et CHAUFFEURS poids lourds S'adresser Souvignat, 8, rue Verdé, Firminy.

JEUNES GENS de 14 à 15 ans pour petite manutention, manœuvres spécialisés pour travail du bois sont demandés de suite. E. CARLTON, rue Testenoire-Lafayette, Saint-Etienne-Belleuve.

1.000 fr. par mois sur nos célèbres métiers en vente ou location. Travaux par Contrat Osmont, dirigé par M. CARLTON, 39, rue P.-Chenavard, LYON.

#### REPRÉSENTANTS

Recherchons AGENTS régionaux pour vente huiles et graisses auto et toutes industries, fortes commissions. Ecrire Stirling Motor Oil, 245, Bd Chavre, Marseille.

#### TRAVAIL A FAÇON

ON recherche DECOLLEURS à façon pouvant exécuter pièces acier mi-dur, diam. 9 m/m à 28 m/m. Chobert, Aéronautique, 11, rue Lavoisier.

#### MAISONS RECOMMANDÉES

LA MAISON DU CORSAGE CHIC, 5, rue du Chambon, St-Etienne, se recommande pour son grand choix de blouses à partir de 39 fr.

CANTINES REPECTOIRES, DORÉNAVANT, 115, tables, confortables. BUCHON, 33, r. Bourse St-Etienne.

CHAISES FABRIQUE, BUCHON, 33, r. Bourse (Echange).

#### COURS ET LEÇONS

Steno-dactylo, comptabilité, langues, jr. soir, Institut pratique de Commerce, 13, r. République.

#### T. S. F.

DEPANNAGE tous postes T. S. F. Vite, bien fait. RADIO-HALL, 39, rue Michelet. T. 87-14.

#### MATÉRIEL D'OCCASION

40 ESSOREUSES tous systèmes, panier cuivre et fer de 50 à 1 m. 30. Desfretes, rue Tissot, Lyon.

Nous recherchons piqueuse d'occasion, si continue, à pédale, constant à plat, en bon état de marche. Offre 1.711 Agence Havas, qui transmettra.

#### AUTOMOBILES

La Société Financière Automobile en temps de guerre comme en temps de paix, répond vite, paie instantanément, prend les risques à sa charge. Agent Loire : M. Henry Durand, 5, rue M-Carême, St-Etienne. Téléph. 23-30. Pour vendre beaucoup, vendez à crédit.

PARTICULIER recherche chambre studio av. cabinet toilette, salle de bains, chauff. cent. très indep. meublée ou non meublée. Ecrire 1.685 Havas.

Jeune Lavoisier-sur-Loire (Hte-Loire), villa neuve 7 p., jardin potager et agrément 3.000 m2, riverain Loire, tout confort. Lucien DELOLME, à Vorey (Haute-Loire).

#### APPARTEMENTS

NOUS RAPPELONS... que les appartements en co-propriété du « Parc de Bizillon » bénéficient de tous les avantages financiers accordés par l'Etat en 1939. Renseignez-vous : BOSSU, architecte, 8, rue Gêrénat.

#### DOMAINES

PLAINE DU FOREZ, domaines à louer pour le 1er novembre prochain : un de 25 Ha, sur Savignac ; un de 8 Ha, sur St-Romain-le-Puy ; un de 30 Ha, sur St-Etienne-le-Moillard ; un de 30 Ha, sur Prétieux. S'adresser Brun Lamartine, expert, Montbrison. Tél. 94.

#### TERRAINS

A vendre sur grande artère, LOT de TERRAIN 270 mq, dont 12 mètres de façade. Prix : 175 fr. le mètre, à débiter. N° 2.611 566 Adresse : 6, place Hôtel-de-Ville.

#### PROPRIÉTÉS

A vendre à Vorey-Bourg, MAISON 4 p., cour, grenier, bois et pré à débiter : 15.000 fr. — 2° Prés Vorey à côté Loire, JARDIN et MAISON en pierres neuves état et un pré : prix : 5.800 fr. — 3° Auzer, MAISON 2 pièces pouvant faire 3, cave, grenier : prix : 15.000 fr. — 4° Prés Auzer, sur route, MAISON 11 pièces et jardin : prix à débiter. — 5° Retournac, MAISON 10 p., jardin et une terre : prix intéressant. Pour visiter et traiter, voir ELIMMEUBLES, à Retournac (Hte-Loire).

## LA FOIRE DE LYON

TIENDRA DU 13 AU 21 AVRIL 1940

sa 4<sup>ème</sup> Réunion de guerre

et offrira aux industriels et Commerçants LES PRODUITS DE 15 NATIONS

Réduction de 40 % sur la S.N.C.F.

ÉCRIRE : RUE MENESTRIER - LYON

#### VILLAS

A VENDRE, cause décès, belle villa 10 pièces, tout confort, garage, 1.700 m2 clos de murs, environnements de St-Etienne. Ecrire 1480 Ag Havas.

#### FONDS DE COMMERCE

Je céderai CHARCUTERIE faisant 4.000 fr. p. jour, entièrement sur banque et au détail. Facilites à acquiescer sérieux. M'écrite 1.708 Agence Havas, St-Etienne.

### EN VENTE EXCEPTIONNELLE

## 1.000 APPAREILS PHOTOS A PELLICULES, Modèle 1940

Pour augmenter la vente de nos pellicules, nous avons décidé de sacrifier une quantité de nos appareils Box métalliques, objectif excellent, obturateur aménagé pour prises de vue POSE ET INSTANTANÉ, format moderne, courant et pratique. Garanti 3 ans.

Les 200 premiers lecteurs qui nous adresseront leur commande par écrit en joignant le coupon de ce journal recevront notre Photo-Star à pellicules, au prix exceptionnel et publicitaire de... 19 fr.

(La valeur réelle du Photo-Star étant beaucoup plus élevée). Paiement après réception.

Les lecteurs qui nous achèteront en même temps deux de nos bobines de pellicules ultra-rapides au prix modéré recevront comme cadeau absolument gratuit, une prime de première nécessité pour chacun.

Profitez de suite de cette offre réclamez et écrivez encore aujourd'hui au Service 56 de la Maison PHOTO-STAR, 12, rue Blanche, Paris 9<sup>e</sup>.

A vendre dans la plaine, FONDS de BOULANGERIE bien agencé, dépendances, matériel moderne, bail à volonté, frais minimes, passage 45 sacs par mois, peu de portage, excellente affaire pour ménage actif. Prix : 38.000 fr. N° 3.515 St-Etienne, 6, place de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Etienne.

BAR-EPICERIE bon castel, cause majeure. Prix : 19.000 fr. 4278 St-Etienne, 6, place Hôtel-de-Ville, Saint-Etienne.

A vendre à St-Chamond, HOTEL-RESTAURANT, 11 chambres, écurie remise, travail au maximum. Prix : 80.000 fr. 4079 St-Etienne, 6, place Hôtel-de-Ville, St-Etienne.

## adoptez CORDON BLEU NOIR

EN TUBE BIDON

77. — Feuilleton de LA TRIBUNE du 14 mars 1940

# Les GANGSTERS du MONT-PILAT

Roman par Henri FABIEN

Depuis quelques années, une société a installé à un merveilleux Casino, avec salle de spectacle, piscine, et une salle de jeux dont le produit a dépassé chaque année le montant de celui du Casino de Monte-Carlo de réputation mondiale. Des terrains de golf, des tennis, un vélodrome, un autodrome, un aéroplane ont été aménagés. D'immenses jardins donnent en décembre et janvier des roses et des œillets qu'on exporte dans tous les pays du monde. Sept cents chalets particuliers, très modernes, avec jardins, ont été érigés par les soins de la société, et tous sont loués avec des baux de longue durée dans les conditions offrant les plus solides garanties. C'est donc une magnifique affaire en plein essor.

La Société envisage maintenant de nouveaux aménagements : un chemin de fer électrique souterrain, du type du Métropolitain de Paris, pour relier les principales artères du Pilat à l'importante agglomération du Bessat la création d'un Palais en vue d'une foire internationale annuelle appelée à supplanter rapidement celles de Lyon et de Leipzig ; et enfin l'édification d'un amphithéâtre de 5.000 places dont l'entrée sera payante, et d'où les touristes pourront contempler l'incomparable spectacle des levés et des couchers de soleil sur les Alpes à l'est, et sur les Pyrénées à l'ouest.

En vue de ces travaux, la Société a décidé de porter son capital qui était de cinq cents millions de francs français, à sept cent cinquante millions, par l'émission d'une nouvelle série d'obligations de deux cent cinquante millions. Ces obligations seront prochainement

offertes sur le marché mondial des valeurs, mais d'ores et déjà des démarcheurs accrédités par la Société ont été autorisés à recueillir des bulletins de souscriptions auprès des personnes qui tiennent à s'assurer un minimum de dix obligations de mille francs.

Or, tu n'ignores pas, Bettina que le Mont-Pilat est une montagne voisine de Saint-Etienne, puisque tu as dans plusieurs fois dans cette ville, et que ce sud-est là a un hiver qu'il serait osé de comparer à celui de la Côte d'Azur ! Mais les auteurs du prospectus pensaient sans doute que, vu de Chine, la distance ne paraissait pas tellement grande de Saint-Etienne à la Méditerranée.

Le piège tendu à l'épargne chinoise était grossier, et j'étais à même de mettre en garde mon interlocuteur contre toutes les interventions accumulées par quelque escroc qui ne manquait ni d'imagination, ni d'audace.

Je connais toute la région du Mont-Pilat, dis-je. Je crois pouvoir vous assurer que, l'hiver, la température y atteint peut-être quelquefois vingt degrés au-dessous de zéro, mais sûrement pas vingt degrés au-dessus. Ce sont des pontes en neige, fort belles à la vérité,

mais celui-ci ne put me donner aucune autre indication sur le personnage qui lui avait laissé ce document prometteur.

Comment et pourquoi l'auteur de ce texte délictueux avait-il choisi le Mont-Pilat plutôt que toute autre région ? L'avait-il au hasard repéré sur une carte ? Je me posai la question, et je pensai qu'il se pouvait aussi que l'escroc ait eu une raison particulière de penser au Mont-Pilat, et qu'il n'avait peut-être pas été toujours étranger à cette magnifique région.

Pourtant, interrompit Bettina, s'il avait connu cette région, il n'eût pas écrit dans sa rédaction des détails aussi invraisemblables que faux.

— Détrompe-toi, Bettina. Les grands escrocs connaissent leur métier, dont la première science est celle de la psychologie du gogo. Ils savent que plus un mensonge est énorme, invraisemblable, stupide même, et plus il a de chances de séduire les naïfs et de les décevoir.

Et puis, ils veulent opérer leurs placements de titres en Chine auprès d'une clientèle moins informée que nous sur notre beau pays.

Bref, le Chinois me rendit les Anglais : cahin-caha, nous arrivâmes sans encombre à Moukden, d'où un hydravion japonais nous ramena tous à Pékin où nous étions à sept heures du soir.

De l'aérodrome, je téléphonai au consul de Grande-Bretagne qui vint aussitôt, et je lui présentai triomphalement ses compatriotes délivrés.

Tu crois qu'il m'a couvert de fleurs et de compliments ? Détrompe-toi.

Sais-tu ce qu'il m'a dit, d'un ton presque désolant ? Exactement ceci : « Et le bateau ? »

Il parait que le bateau était compté dans la rançon ! Excusez-moi, lui dis-je froidement, il était si petit que je l'ai oublié.

Il n'y a rien qui vexe les Anglais comme d'avoir l'air de dédaigner leurs bateaux. J'étais vengé de son ingratitude.

Le lendemain, je lus dans tous les journaux de Pékin rédigés en langue anglaise que les vaillants navigateurs britanniques, après une lutte héroïque avec les pirates, avaient réussi à leur échapper, à reprendre leur bateau et à couper par représailles une jonque de leurs adversaires. C'est ainsi qu'on écrit l'histoire. Mais peu importe.

Le lendemain, j'étais à Fouchéou, espérant découvrir

l'officine d'où était sortie la fameuse émission du Métro du Mont-Pilat.

Sous prétexte de souscrire, je m'adressai aux guichets de tous les établissements de crédit, nul d'entre eux ne connaissait l'émission en question. De toute évidence, aucun banquier ne s'était risqué, si véreux fut-il, dans cette aventure, et le pseudo-courtier et ses complices s'il en avait, devaient fabriquer et émettre leurs titres eux-mêmes en se faisant passer pour des démarcheurs de banques dans les campagnes et dans les ports peu importants. Il était donc assez difficile, à moins d'un heureux hasard, de les identifier, et je n'y parvins pas.

Je revins à Pékin. La fusillade crépitait, on se battait dans les rues. Des contingents révolutionnaires avaient réussi à attaquer un quartier de la vieille ville par surprise. Les troupes régulières résistaient avec vigueur, et le combat se localisait. A midi, les rebelles faiblissaient nettement. A la tombée de la nuit, ils profitèrent de l'ombre pour battre en retraite, laissant des blessés assez nombreux sur le terrain.

Je vis passer, porté sur une civière, tout sanglant de ses blessures, le chef des bandits à qui j'avais eu récemment

affaire ; je compris son regard qui semblait me supplier de ne point le reconnaître. Je n'avais d'ailleurs pas à le trahir, j'étais là pour observer la révolution chinoise et non pour m'immiscer par un acte quelconque dans la politique intérieure d'un pays qui n'est pas le mien, ce qui, selon les usages internationaux, constitue une faute. Je n'avais d'ailleurs pas à le trahir, j'étais là pour observer la révolution chinoise et non pour m'immiscer par un acte quelconque dans la politique intérieure d'un pays qui n'est pas le mien, ce qui, selon les usages internationaux, constitue une faute. Je n'avais d'ailleurs pas à le trahir, j'étais là pour observer la révolution chinoise et non pour m'immiscer par un acte quelconque dans la politique intérieure d'un pays qui n'est pas le mien, ce qui, selon les usages internationaux, constitue une faute.

Le soir même, j'avais rendez-vous avec une jeune fille chinoise ; nous devions aller nous promener, et il fallait un clair de lune qui semblait échappé de notre littérature romantique.

Le calme étant revenu dans la ville et ses environs, et des mesures de précautions ayant été prises contre un retour éventuel des révolutionnaires, nous avons donné suite à notre projet de promenade nocturne. (A suivre).

### Paquets aux Soldats

Joignez toujours un flacon ELIXIR de BON-SECOURS Cordial qui reconforte

Se prend sur du sucre ou pur Pharm. et bonnes Epicer.

